

Diplôme national

CERTIFICAT DE CAPACITÉ EN DROIT



Présentation et objectifs

Le certificat de capacité en droit (dénommé usuellement « capacité en droit ») est un diplôme national, de niveau 4 (niveau Bac), délivré uniquement par les universités au nom de l'État. La capacité en droit est délivrée à l'issue d'un parcours formation sur deux ans, organisé en trois semestres à l'UNC qui comprend des enseignements dans les principales disciplines juridiques, en droit privé comme en droit public, complétés par des enseignements méthodologiques.

La capacité en droit permet d'accéder aux cursus universitaires dans les disciplines juridiques (licence de droit, BUT carrières juridiques) en 1^{re} année. Les diplômés ayant validés chaque semestre avec une moyenne supérieure à 15/20 peuvent prétendre à un accès en 2^e année de licence de droit après décision de la commission d'admission.

La capacité en droit représente également une excellente préparation aux concours de la fonction publique de catégorie B (filières administratives), tant sur le plan disciplinaire que méthodologique et offre également des débouchés pour des profils de secrétaire juridique auprès de différents professionnels du droit (avocat, notaire, huissier, etc.).

À l'issue de la formation, les personnes seront en mesure de mener à bien les activités suivantes :

- assistance à la rédaction d'actes courants dans le domaine juridique : mises en demeures, contrats simples, contrats, procès-verbaux, recouvrements, baux, etc. ;
- recherche et collecte des informations spécialisées à partir de bases de données juridiques ;
- classement des informations en dossiers ;
- assistance sur les problèmes juridiques simples se posant à l'entreprise, ou service ;
- évaluation de la nature et du degré de difficulté d'une question juridique et ventilation dans les services appropriés de la structure.

Ce diplôme atteste également de compétences professionnelles et constitue ainsi une certification professionnelle inscrite : au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), voir fiche n°39823 ; au Répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP NC), voir fiche.

Organisation de la formation

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Études de cas
- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques
- Format cours du soir les lundis, mardis et jeudis
- Les enseignements ont lieu sur le campus de Nouville de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

DURÉE

308 heures de formation
Organisation en 3 semestres.

Juillet 2025 à novembre 2026

Tarif

210 000 F CFP

Enseignements accessibles à la carte : nous contacter

Semestre 3

UE fondamentale 3

Droit administratif
Droit de la famille

UE complémentaire 3

Introduction au droit coutumier
Droit du travail de la Nouvelle-Calédonie

UE Méthodologie 3

Outils de présentation orale
Préparation PIX

CONTENU

Semestre 1

UE fondamentale 1

Introduction au droit
Droit constitutionnel 1

UE complémentaire 1

Institutions de la Nouvelle-Calédonie
Droit civil - Les personnes

UE Méthodologie 1

Méthodologie juridique (Cas pratique, commentaire d'arrêt, dissertation)
Grammaire du français et expression écrite

Semestre 2

UE fondamentale 2

Droit constitutionnel 2
Droit civil - Les contrats et responsabilités
Droit pénal

UE complémentaire 2

Finances publiques
Système juridique calédonien

UE Méthodologie 2

Initiation à la note de synthèse
Recherche documentaire juridique
Usage des outils numériques pour le traitement des données (facultatif)
Usage des outils numériques pour l'édition des rapports (facultatif)

Candidater

- PUBLIC VISÉ**
- Personnes souhaitant acquérir les notions juridiques de base à titre personnel ou professionnel
 - Personnes ne possédant pas le baccalauréat et souhaitant reprendre des études de Droit à l'université

PRÉREQUIS
Les candidats doivent être âgés au moins de dix-sept ans au 31 décembre de l'année de leur première inscription.

MODALITÉS D'ADMISSION
Date de la campagne d'admission : du 7 avril au 9 juin 2025
Les dossiers de candidature seront examinés en commission pédagogique.
Des entretiens pourront être proposés.

Candidatez
en ligne



Compétences visées

Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (n° RNCP39823), ce diplôme certifie plusieurs compétences :

- Identifier, sélectionner et analyser diverses ressources juridiques pour documenter un sujet
- Se servir des fondements de l'analyse juridique pour lire un texte juridique et une décision de justice, identifier les règles de droit applicables, la qualification juridique des faits et les modalités de contrôle
- Rechercher des informations, les synthétiser et/ou les présenter pour documenter une réponse dans les différentes branches du droit
- Participer à la veille juridique pertinente pour la structure, à partir de bases de données juridiques
- Contribuer aux réponses à apporter à des questions juridiques
- Classer des informations et les tenir à jour
- Classer des documents (papier ou numérique)
- Évaluer une question et l'adresser le cas échéant, de façon pertinente à l'intérieur de la structure ou du service
- Contribuer à l'élaboration de documents administratifs de nature variée (mise à jour de données, tableaux de suivi, rédaction de comptes-rendus)
- Préparer et vérifier les pièces d'un dossier
- Se servir des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Contribuer à la rédaction des actes courants en utilisant le vocabulaire juridique approprié

Contacts

PÔLE FCA

Pôle Formation continue et alternance
+687 290 490
sfc@unc.nc

CASE

Cellule d'accompagnement spécifique des étudiants
bve_handicap@unc.nc



PRÉSENTATION DE LA FORMATION CONTINUE

En soutien des équipes enseignantes de l'UNC, le Pôle formation continue et alternance (FCA) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, assure la gestion et le développement de la formation continue au sein de l'université.

Il accueille les publics en reprise d'études et professionnalisation.

Il assure également le conseil auprès des entreprises en relation avec les partenaires institutionnels.

OFFRE DE FORMATION

Liste non exhaustive de formations professionnelles continues, en présentiel et à distance :

- Capacité en droit
- DAEU, diplôme d'accès aux études universitaires (multi sites : UNC, province Nord, province des îles Loyauté, Vanuatu)
- DU, diplômes d'université (de niveau bac à bac+5) dans les secteurs suivants : immobilier, formation d'adultes, médiation, négociation, prévention et règlement des conflits, audit, gestion d'établissement médico-social.

LE PÔLE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ POUR CHAQUE PROJET

- Se former et étudier pour acquérir une qualification et y développer ses compétences.
- Faire reconnaître son expérience professionnelle, en engageant une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Pour les organismes publics ou privés, former ses salariées et salariés dans le cadre d'une formation courte sur-mesure ou en alternance.

PARTENAIRE DES ENTREPRISES

Le Pôle FCA accompagne les entreprises dans l'élaboration de parcours de formations adaptées, qualifiants ou diplômants. L'ensemble de ces actions permettent de répondre au mieux à leurs attentes en matière de qualification de leurs salariées et salariés.

AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Chaque année, des stagiaires issus de tous les horizons professionnels bénéficient des services du Pôle FCA pour suivre des formations professionnelles : salariées et salariés du privé et du public, employeuses et employeurs, demandeuses et demandeurs d'emploi, personnes qui ne disposent pas du baccalauréat.

À VOTRE DISPOSITION POUR :

- Vous informer et vous conseiller dans votre recherche de formation.
- Vous aider durant votre formation en assurant le suivi individualisé de votre parcours de formation.

Si vous ne disposez pas des diplômes requis pour entrer dans la formation qui correspond à votre projet, une procédure de validation des acquis peut être engagée.

Selon le statut de la candidate ou du candidat à la reprise d'études, des modes de financement des frais de formation peuvent être sollicités (congés individuels de formation, bourse territoriale de formation, etc.).

